

Appel à candidature

Autour du verre

Présentation

Dans le cadre d'une convention territoriale pour l'éducation artistique et culturelle en Nouvelle-Aquitaine, le centre d'art contemporain de Meymac et le musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles, s'associent pour mettre en place une résidence d'artiste d'une durée de 20 jours dont l'objectif est de relier les techniques des verriers de l'antiquité et la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques. Les partenaires souhaitent ouvrir cet appel le plus largement possible, sans restriction d'âges.

La résidence associe des archéo-verriers (Les Infondus) pour la construction d'un four antique, un artiste plasticien et un établissement scolaire du territoire de Haute-Corrèze Communauté. L'objectif de la résidence pour l'artiste sera de produire une œuvre utilisant le verre produit en collaboration avec les archéo-verriers, en tout ou partie.

Présentation des annonceurs

Cacmeymac

Le Centre d'art contemporain a pour mission de promouvoir et de diffuser la création contemporaine, principalement dans le domaine des arts plastiques. Il conçoit des expositions temporaires mais ne constitue pas de fonds. Il est soutenu moralement et financièrement par le Ministère de la Culture – Drac Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Corrèze, la Ville de Meymac et Haute-Corrèze Communauté.

Le Centre d'art contemporain est installé dans l'aile sud et la tour de l'Abbaye Saint André, au cœur du centre historique de Meymac. Grâce à une restauration conduite par la Ville de Meymac, sous la responsabilité des Monuments historiques, le bâtiment réaménagé est adapté à la présentation de la création contemporaine. Les espaces de 900m² sont modulables en fonction des nécessités imposées par les expositions.

La présence du Centre d'art au cœur de la ville est perçue par les meymacois comme un atout pour le rayonnement et la notoriété de leur ville. La qualité de ses expositions attire amateurs d'art et touristes.

La programmation s'est élargie en ampleur et en période d'ouverture, au fil de la restauration de l'Abbaye Saint André mise en œuvre par la Ville de Meymac, sous la responsabilité des Monuments Historiques et avec le concours du Ministère de la Culture et des collectivités territoriales.

Musée Marius Vazeilles

Installé dans l'aile est de l'Abbaye Saint André fondée au XI^{ème} siècle par les bénédictins, le musée d'Archéologie & du Patrimoine Marius Vazeilles, est une étape essentielle pour comprendre l'histoire de la Haute-Corrèze et plus particulièrement du Plateau de Millevaches dont il est la porte sud.

Les collections ont été réunies pour l'essentiel par Marius Vazeilles (1881–1973), garde général des eaux et forêts, expert forestier, naturaliste, passionné par l'archéologie et l'ethnographie. Il a ainsi rassemblé au fil des années, souvent avec l'aide des habitants du plateau, un ensemble unique de vestiges qui permettent aujourd'hui de retracer la vie sur le Plateau de Millevaches de la période gallo-romaine au début du XX^{ème} siècle, sans oublier la période préhistorique.

Répartis sur trois niveaux en un parcours de 300 m², le musée présente de nombreux objets illustrant les activités, les rites et les coutumes des sociétés humaines qui se sont succédées en Haute-Corrèze. Des panneaux didactiques, des bornes interactives, des vidéos, complètent le dispositif et ouvrent sur l'avenir et la dynamique de ce territoire. Une exposition temporaire annuelle permet de valoriser l'ensemble des collections.

Informations de contact

David & Jean-Philippe

Mail : jean_philippe.rispal@cacmeymac.fr

Modalités de candidature

Dates :

En deux temps : du 24 avril au 12 mai 2023 inclus et du 22 mai au 27 mai 2023 inclus (présence obligatoire à ces dates).

ÉLÉMENTS À FOURNIR POUR LA CANDIDATURE

Portfolio au format PDF

CV artistique

Un projet d'intention (nous contacter pour connaître le détail des possibilités de production du verre avec ce type de four).

Toutes les candidatures doivent être envoyées avant le 31 janvier 2023 avant minuit. Le résultat sera communiqué le 6 février 2023.

CONDITIONS

Un atelier

Un logement et des repas au sein d'un établissement scolaire.

Une bourse de production de 500 euros.

Des honoraires de résidence de 1000 euros.

Des honoraires d'intervention scolaires et pédagogiques de 1200 euros.

Un forfait de déplacement de 300 euros.

Des équipes des deux structures et des archéo-verriers pour l'accompagner dans ses recherches et ses productions.

L'oeuvre produite par l'artiste restera sa propriété.